

Les Métropolitaines remettent un chèque de 1 000 € aux Marceles

Publié le 10 octobre 2019 à 14h49



Les membres du bureau des Marceles en compagnie du président des Métropolitaines, lors de la remise de chèque de 1 000 €.

Les Marceles ont depuis de nombreuses années un partenariat avec la course Les Métropolitaines dont la prochaine édition se déroulera les 18 et 19 janvier 2020 à Saint-Grégoire.

Jean-Pierre Pen, président des Métropolitaines, organise, depuis deux ans, une collecte de papier et de carton auprès de ses partenaires. Des partenaires comme Lepape-Info et Véolia y ont fortement contribué, ainsi qu'au résultat final. La collecte est ensuite prise en charge par Véolia à Cesson-Sévigné, et le produit de la vente de ces papiers et cartons est reversé à l'association organisatrice des Marceles à Plescop.

Cette année, un chèque de 1 000 € a été remis au président de l'association « Courir, marcher pour donner », Jean-Noël Théraud, et à son équipe, présents pour l'occasion.

« Cette somme sera ajoutée au résultat de la septième édition des Marceles à Plescop qui se déroulera les 26 et 27 octobre prochain à Plescop », précisent les membres du bureau.

Pratique

Les inscriptions aux Marceles à Plescop, course ou marche de 8 km réalisées au profit de la recherche contre les cancers masculins, sont ouvertes sur le site lesmarcelesaplescop.fr et sur Klikégo.fr. Des flyers sont également mis à disposition dans les commerces de Plescop.